



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 01/10/2026

A LA SOCIETE KABWANGA Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la fourniture des produits vivriers pour les festivités de fin d'année 2024, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, pour un montant total hors taxe dollars américains deux cent quatre-vingt-cinq mille six cent dix, vingt-cinq centimes (USD 285 610,25) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille neuf cent nonante-neuf, vingt-sept centimes (USD 1 999,27), pour servir et valloir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 29/01/2026

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

0000010